

Près de chez vous, les entreprises se mobilisent pour vous informer sur leurs actions de prévention.

AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE ET SUD ISÈRE

Risques	Incendie	Explosion	Toxique	Radioactif
Effets directs	Dégagement de chaleur et de fumées (gaz)	Création d'une onde de surpression / dégagement de chaleur et de fumées (gaz)	Formation d'un nuage toxique qui se déplace avec le vent en se diluant dans l'air	Dissémination de produits radioactifs dans l'air et dépôt au sol / accroissement de la radioactivité émise par les installations
Conséquences sur les personnes	Brûlures / inhalation de fumées asphyxiantes, voire toxiques	Lésions internes aux poumons et aux tympans / blessures provenant de la projection de débris / brûlures	Nausées, irritations des yeux ou de la peau / atteintes aux poumons et plus généralement à l'organisme	Contamination ou irradiation des personnes augmentant le risque de développement de cancers

Des effets au-delà des limites du périmètre d'information pourraient exister mais ils seraient sans séquences définitives. On observerait, par exemple, des irritations passagères.



Bassin

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Département de l'Isère

Communes concernées :

- BRESSON
- BRIE-ET-ANGONNES
- CHAMPAGNIER
- CHAMP-SUR-DRAC
- CLAIX
- ECHIROLLES
- EYBENS
- FONTAINE
- GRENOBLE
- HERBEYS
- JARRIE
- LAFFREY
- LANS-EN-VERCORS
- LE PONT-DE-CLAIX
- MONTCHABOUD
- NOTRE-DAME-DE-MESAGE
- POISAT
- ST-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE
- ST-GEORGES DE COMMIERS
- ST-JEAN-DE-VAULX
- ST-MARTIN-D'HÈRES
- ST-NIZIER-DE-MOUCHEROTTE
- ST-PAUL-DE-VARCES
- VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
- SEYSSINET-PARISSET
- SEYSSINS
- VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
- VAULNAVEYS-LE-BAS
- VAULNAVEYS-LE-HAUT
- VIF
- VIZILLE
- RHODIA INTERMÉDIAIRES
- TOLOCHIMIE
- VAULNAVEYS-LE-HAUT
- VAULNAVEYS-LE-BAS
- VIZILLE
- SÉCHILLENNE
- ST-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE
- CEZUS
- ATOFINA
- POLIMERI EUROPA ELASTOMÈRES FRANCE
- SAINT-JEAN-DE-VAULX

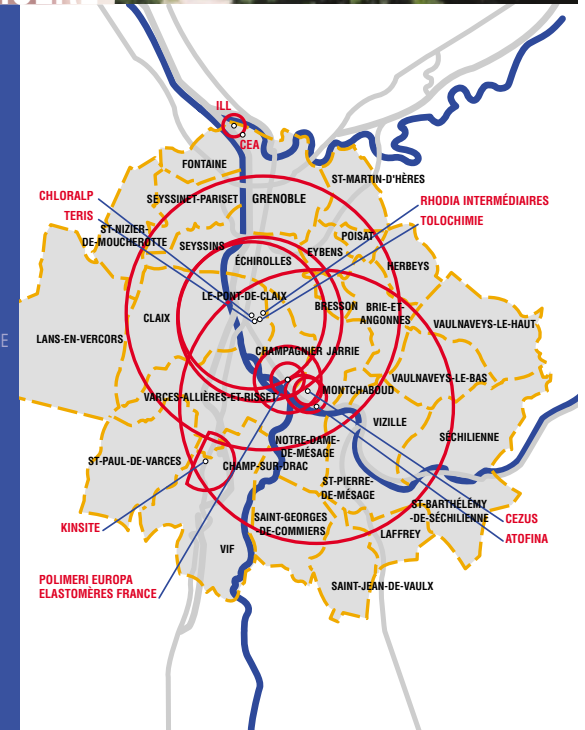


PLATE FORME CHIMIQUE DU PONT DE CLAIX

Historique de la plate-forme

Le site chimique du Pont de Claix a été créé en 1916 pour produire du chlore et des dérivés pour les besoins de la défense nationale. Le site est intégré au sein de la société PROGIL en 1922. Des fabrications à usage civil démarrent tour à tour : dérivés à base de cuivre pour le traitement de la vigne, eau de javel, dérivés chlorés (solvants, parfumerie) etc...
 À partir de 1950, le site connaît un essor remarquable basé sur la pétrochimie. En 1975, il est intégré au sein du groupe Rhône-Poulenc. Les fabrications s'orientent progressivement vers la chimie de spécialités et la protection des cultures.
 De nouvelles unités démarrent : Tolonate, monoxyde de Carbone., Hexaméthylène Di-Isocyanate (HDI), un atelier d'incinération de déchets. À partir de 1998, le site se transforme en plate-forme avec l'arrivée de nouveaux opérateurs qui reprennent des fabrications existantes. Aujourd'hui encore, le chlore et ses co-produits l'hydrogène et la soude restent à l'origine des fabrications.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Chlore, Phosgène, Acide Chlorhydrique Ammoniac,	Toxique par inhalation	Dispersion de gaz toxique	
Chlorure d'Éthyle	Brûlures, lésions et traumatismes	Explosion	
Composés Organiques Inflammables	Brûlures	Incendie	

Les sociétés de la plate-forme soumises à la directive SEVESO II et le Groupement d'Intérêt Économique SPIRAL :



Effectif : 270 personnes
 GIE des services partagés dont l'organisation et la gestion des plans et moyens de secours



Effectif : 285 personnes
 Production - Commercialisation de Chlore, Soude et Javel



Effectif : 530 personnes
 Production d'intermédiaires chimiques de spécialités (TDI, HDI / Tolonate, Chlorophénols, TNDE, Acide Chlorhydrique, Chlorure d'éthyle, Diélectriques)



Effectif : 40 personnes
 Traitement thermique de résidus liquides gazeux



Effectif : 155 personnes
 Production d'intermédiaires agrochimiques, raffinage du TDI

Mesures de prévention et de protection

L'établissement met en œuvre les dispositions de prévention et de protection décrites dans le guide d'information (système de gestion de la sécurité, réalisation d'études de dangers, plans d'urgence, ...).

Les sociétés présentes sur la plate-forme se sont toutes engagées dans une démarche de maîtrise des risques. Cet engagement, formalisé dans une charte Hygiène- Sécurité- Environnement, assure une gestion cohérente et efficace de l'hygiène industrielle, de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement.

Moyens de secours du site :

SPIRAL, GIE des services partagés, gère et organise un dispositif permettant de réagir 24 heures sur 24 :

Moyens de secours humains disponibles :

- Une compagnie de pompiers interne mobilisable très rapidement.
- Des moyens humains pour intervenir sur le terrain : secouristes, agents de sécurité, service médical, équipes d'appui,...
- Une cellule de gestion de crise comprenant : Direction des Opérations Internes, Ingénieur Sécurité d'Astreinte, Poste de Commandement Avancé.

Moyen de secours matériels disponibles :

- Un système informatisé d'alerte pour signaler et suivre en temps réel toute émission ou fuite de gaz toxique.
- Du matériel d'intervention : lances d'incendies, rideaux d'eau, véhicules spécialisés, extincteurs, réserve d'émulseur,
- Des moyens complémentaires avec la possibilité de faire appel aux industriels de la chimie du sud grenoblois (Atofina et Polimeri Europa)
- Un bassin de rétention de 40 000 m³ permet de recueillir les eaux polluées et les eaux d'extinction.

Actions de communication

La plate-forme développe depuis de nombreuses années des actions de communications vers l'extérieur. C'est ainsi que des actions très diversifiées ont été réalisées : journées Portes Ouvertes, visite d'écoles, actions pédagogiques dans les établissements scolaires et universitaires, conférences de presse, informations des élus municipaux, des entreprises environnantes.

La plate-forme organise chaque année une réunion d'information sur les thèmes de la sécurité et de l'environnement où sont invités les associations de riverains, les élus, les institutionnels et la presse.

Une communication d'accompagnement aux enquêtes publiques est développée par les entreprises concernées par la procédure de Demande d'Autorisation d'Exploiter.

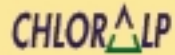
PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT DE CLAIX

Rue Lavoisier 38 800 Pont de Claix

Téléphone : 04-76-69-50-00

Effectif : 1300 personnes





Historique de l'établissement

Née en 1997 de l'association de Rhodia et du groupe Laroche Inc, Chloralp est depuis 1999 filiale à 100% du groupe américain.

Présentation de l'établissement

Les installations de CHLORALP comprennent :

- Deux salles d'électrolyse, un atelier de liquéfaction du chlore avec stockages et poste de chargement wagons,
- Deux unités de concentration de la lessive de soude, une unité de purification et des stockages avec postes de chargement camions et wagons.
- Le principe de fabrication des différents produits distribués par Chloralp repose sur l'électrolyse de la saumure. Cette solution de chlorure de sodium est décomposée sous l'action du courant électrique en éléments simples le chlore et l'hydrogène d'une part et en hydroxyde de sodium d'autre part. La combinaison du chlore avec l'hydroxyde de sodium donne naissance à l'eau de javel.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

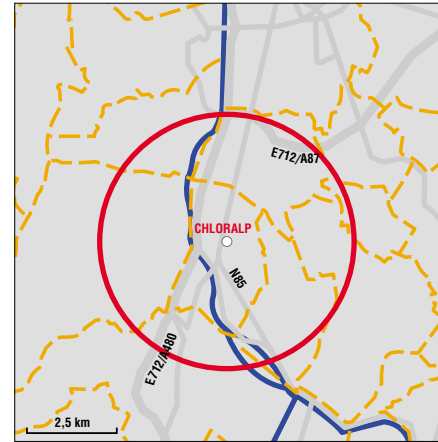
- Arrêté-cadre en vigueur réglementant les activités du site : 23 septembre 1998
- Arrêté préfectoral du 04 décembre 2001 pour l'application de l'arrêté ministériel du 10/05/00 modifié en dernier lieu le 4 études de dangers ont été demandées.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Chlore Ammoniac	toxiques	Nuage toxique	

Le périmètre d'information résulte du scénario d'accident de rupture du plus gros piquage d'un réservoir de stockage de chlore.



Mesures de réduction des risques à la source

Tous les ateliers à risques possèdent des cuvettes de rétention étanches.

Les équipements de transfert et les stockages de chlore liquide sont implantés dans des bâtiments fermés équipés de détecteurs, les émissions éventuelles de chlore sont collectées et neutralisées dans une installation de sécurité.

L'ensemble de l'atelier chlore peut être protégé par un rideau d'eau qui limiterait la diffusion d'une éventuelle fuite de gaz.

CHLORALP

BP 21 38800 Le Pont de Claix

Téléphone : 04-76-69-50-50

Éléments fournis par le Directeur Technique :
Email : jean-maurice.perineau@chloralp.com
www.chloralp.com





Historique de l'établissement

Rhodia est née en 1998 de la partition de la chimie et de la pharmacie de Rhône- Poulenc.

Présentation de l'établissement

Les activités de l'établissement sont basées sur la chimie par chloration, phosgénations, nitrations et hydrogénation.

- Le phosgène, produit sur le site à partir du chlore, est utilisé pour fabriquer des isocyanates. Ces intermédiaires débouchent sur de nombreuses applications de la vie quotidienne : mousses polyuréthanes, peintures, vernis,...
- Différentes opérations de chloration permettent d'élaborer des molécules pour la santé et la protection des cultures.
- La chimie des isocyanates fournit de l'acide chlorhydrique qui est utilisé
 - sur le site par l'atelier Chlorure d'éthyle pour produire un anti-détonnant pour carburant
 - dans l'industrie chimique en général, mais aussi dans un nombre croissant d'industries telles que la sidérurgie, l'alimentaire, la pharmacie, l'électronique, etc...

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

- Arrêté-cadre en vigueur réglementant les activités du site : 04/09/1985
- Arrêté préfectoral du 14/01/2002 pour l'application de l'arrêté ministériel du 10/05/00 : 12 études de danger ont été demandées.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Phosgène	gaz très toxique	Nuage toxique	
Chlorure d'Éthyle (gaz liquéfié)	Explosif, inflammable	Incendie et explosion	

Le périmètre d'information résulte du scénario d'accident de rupture d'une conduite de phosgène.



Mesures de réduction des risques à la source

Chacun des deux ateliers qui utilisent le phosgène sous pression est doté d'une enceinte de confinement. Ces équipements permettent d'éviter tout dégagement accidentel de produit toxique ou polluant dans l'atmosphère.

Ces technologies constituent des références mondiales dans le domaine.

La démarche appliquée au réservoir de Chlorure d'éthyle s'est traduite par la mise en place :

- d'une cuvette de rétention déportée pour éloigner l'incendie du réservoir,
- d'un système d'arrosage automatique destiné à protéger le réservoir en cas d'incendie.

Informations des populations

Dans le cadre de sa Demande d'Autorisation d'Exploiter du nouvel Atelier TDI, Rhodia a développé une politique volontaire de communication à l'attention des communes concernées par l'enquête publique.

RHODIA INTERMEDIARES (Site du Pont de Claix)

Rue Lavoisier – BP 17
38800 Le Pont de Claix

Éléments fournis par la Direction de l'établissement :
Email : maurice.michel@eu.rhodia.com



Historique de l'établissement

Le traitement thermique de déchets liquides et gazeux qui constitue l'activité principale de l'établissement TERIS PCX a démarré en 1991.

Les évolutions de la réglementation environnementale ont conduit à accroître le besoin de traitement des déchets et ont permis le développement de l'activité. L'établissement est aujourd'hui autorisé au traitement de 80000 t/an de déchets.

Présentation de l'établissement

L'unité de Teris PCX est constituée de deux lignes d'incinération indépendantes et d'une station de traitement des effluents aqueux.

Différents types de déchets liquides ou gazeux peuvent être traités : produits organo-halogénés, eaux souillées, solvants.

Sur chaque ligne d'incinération, le traitement des déchets est assuré par :

- l'incinération des produits à haute température qui assure la destruction complète des composés organiques les plus difficiles
- le traitement des fumées de combustion en deux phases :
 - refroidissement des gaz dans une chaudière qui permet la récupération de l'énergie thermique sous forme de vapeur haute pression utilisée sur la plate-forme chimique
 - lavage des fumées qui permet l'élimination des espèces polluantes avant rejet dans l'atmosphère ainsi que la valorisation matière sous forme d'acide chlorhydrique.

La station de traitement des eaux assure la maîtrise de la qualité des effluents aqueux avant le rejet dans le milieu naturel.

Les produits à traiter sont stockés dans différents réservoirs en fonction de leur composition.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

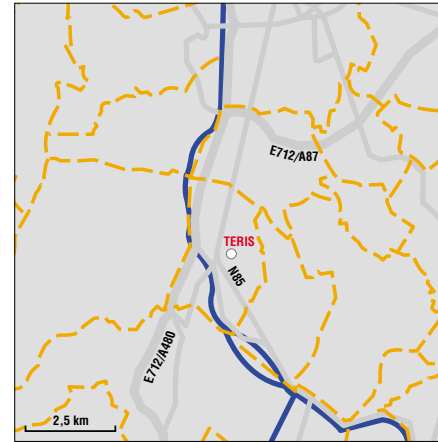
- Arrêté-cadre en vigueur réglementant les activités du site : 20/06/2001.
- Arrêté préfectoral du 05/12/2001 pour l'application de l'arrêté ministériel du 10/05/00 : 1 étude de dangers a été demandée.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Déchets	Toxiques Inflammables		

L'établissement ne génère pas de risque à l'extérieur du périmètre de la plate-forme.



Mesures de réduction des risques à la source

Les mesures de réduction des risques à la source sont principalement :

- Collecte des vapeurs organiques par réseau d'évent sur toutes les sources d'émission, ce qui interdit tout rejet atmosphérique de Composés Organiques Volatils (COV) et d'odeurs,
- Stockage et dépotage des produits sous atmosphère inerte, ce qui supprime le risque d'inflammation.

TERIS PCX

Plate-forme Chimique de Pont- de Claix
Rue Lavoisier
BP 13 – 38801 Le Pont de Claix Cedex I

Téléphone : 04.76.69.50.00

Éléments fournis par la Direction
de l'établissement :
pascal.janet@teris.fr



Historique de l'établissement

Créé en 1999 à partir de trois ateliers existants (IUC, EPAL, Nitration).

En 1971, création d'un atelier pilote pour fabriquer des Urées et Carbamates (urées herbicides essentiellement).

1974, atelier d'hydrogénation et synthèse Isocyanates.

1977 Atelier de nitration (cumène, dichlorobenzène, etc).

1978 Transformation d'un atelier de fongicide pour la fabrication d'EPAL ou Fosetyl.

1984 Construction d'un atelier de raffinage de 3,4 DCNB et de TDI.

1995 Amélioration du produit par l'installation d'un microniseur à l'atelier EPAL.

1999 Création de l'établissement Tolochimie Pont de Claix

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

• Dernier arrêté-cadre en vigueur réglementant les activités du site : 27/03/2000

• Arrêté préfectoral du 04/12/2001 pour l'application de l'arrêté ministériel du 10/05/2000 : 9 études de dangers ont été demandées.

Présentation de l'établissement

L'établissement Tolochimie du Pont de Claix exploite différents ateliers :

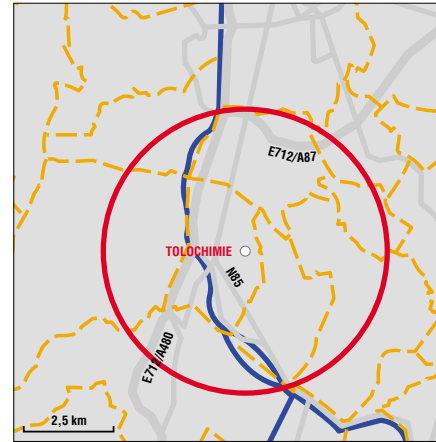
- Atena qui regroupe EPAL (éthylphosphite d'aluminium, ou fosetyl, fongicide pour la vigne et les conifères), Nitration (fabrication de dérivés mono-nitrés aromatiques substitués) et Raffinage TDI (Toluène di-isocyanate)
- IUC (Isocyanates, Urées, Carbamate), qui produit divers intermédiaires pour la chimie fine et l'agrochimie.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
acide sulfo-nitrique amines phosgène Toluène di-isocyanate Trichlorure de phosphore	Toxiques	Nuage toxique	
Amines (certaines) Cumène Ethanol Isocyanates solvants	inflammables	Incendie explosion	

Le périmètre d'information résulte du scénario d'accident de fuite sur une tuyauterie d'un réacteur de phosgénation.



Mesures de réduction des risques à la source

- Gaz toxiques sous confinement, les tuyauteries double parois, vannes avec détecteur de pression et système de vide-vite, installations anti-sismiques, résistance des installations à la corrosion...
- Les conditions opératoires sont déterminées dès le départ pour limiter les risques à la source : température, pression, quantité présente dans l'installation, conditions de stockage...

Actions de communication de l'entreprise

- Journée environnement (une fois par an, au mois de juin), visites d'usine (au niveau de la plate-forme), 2 plaquettes éditées en 2002, une sur l'établissement, l'autre sur ses projets.
- Création d'une mission communication en juin 2002 pour accompagner les projets.

Tolochimie
rue Lavoisier BP 36
38801 Le Pont de Claix

Téléphone : 04 76 69 52 50

Effectif moyen : 156 personnes
Éléments fournis par la Direction de l'établissement :
Email : a.sutra@snpe.fr





Historique de l'établissement

L'usine a démarré en 1961 la production d'éponges de zirconium dans le groupe SECEMAEU.

Des installations de séparation du zirconium, et de l'hafnium par différents procédés ont ensuite été implantées, ainsi qu'une unité de récupération de tétrachlorure de silicium.

L'usine fait alors partie du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann, puis du groupe Framatome en 1995, devenu ensuite Framatome ANP.

Présentation de l'établissement

CEZUS Jarrie, filiale de FRAMATOME ANP, appartient à la division Combustible.

Les activités de CEZUS sur le site de Jarrie sont concentrées autour des domaines de la chimie minérale et de la métallurgie.

Elle y produit deux métaux réfractaires : le zirconium et l'hafnium, ainsi que quelques dérivés chimiques : tétrachlorure de silicium, chlorure de magnésium, sel et oxydes de zirconium et de hafnium.

Le principal produit est l'éponge de zirconium, obtenu par attaque du minerai (zircon) au terme de plusieurs opérations successives.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

- Arrêté Cadre en vigueur réglementant les activités du site : 1988 révisé en 2003
- Arrêté préfectoral du 20/12/2001 pour l'application de l'arrêté ministériel du 10/05/00 : 10 études de dangers ont été demandées.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Chlore Acide chlorhydrique	Très toxique Très toxique pour les organismes aquatiques.	Nuage toxique	
Chlorures tels que le tétrachlorure de zirconium, le tétrachlorure d'hafnium et le tétrachlorure de silicium	Dangereux pour l'environnement. Très toxique pour les organismes aquatiques.	Pollution des eaux et des sols. Nuage toxique.	

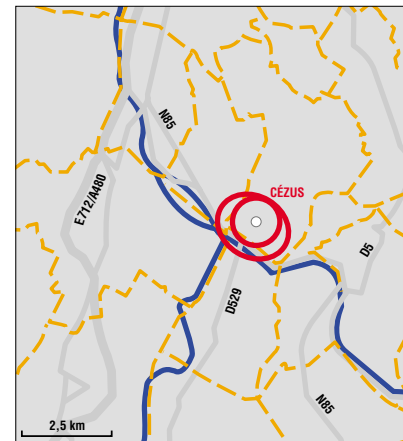
Le périmètre d'information résulte des scénarios d'accidents de rupture d'une canalisation d'alimentation en chlore des fours chlorureurs et de dispersion atmosphérique d'acide chlorhydrique suite à la perte de confinement d'un silo de chlorures.

Mesures de prévention et de protection

L'établissement met en œuvre les dispositions de prévention et de protection décrites dans le guide d'information (système de gestion de la sécurité, réalisation d'études de dangers, plans d'urgence, ...).

Mesures de réduction des risques à la source

Depuis 1987, l'établissement CEZUS Jarrie a été modernisé atelier par atelier, augmentant sa capacité de production, et généralisant l'automatisation et le transport pneumatique sous gaz neutre. L'abandon en 1981 du procédé par extraction liquide-liquide pour la séparation du zirconium et de l'hafnium, et son remplacement par un procédé de distillation extractive a permis une évolution considérable en matière de préservation de l'environnement et de conditions de travail. En effet, le procédé d'extraction liquide-liquide avait pour inconvénients d'utiliser un solvant organique et de multiplier les étapes intermédiaires dans lesquelles différents produits dangereux étaient utilisés.



Moyens de secours du site :

Moyens humains disponibles :

L'établissement dispose de plus de 30 sauveteurs secouristes du travail mais aussi de moyens humains extérieurs rapidement mobilisables. CEZUS a conclu un contrat avec Atofina aux termes duquel son unité, à proximité directe, met à disposition ses moyens en hommes et en matériels en cas d'incident et/ou d'accident ; ainsi 5 chefs d'intervention, 30 sapeurs pompiers de jour et 15 sapeurs pompiers postés peuvent être mis à disposition de CEZUS.

De plus, au terme d'une convention d'assistance conclue entre les entreprises de la chimie du sud grenoblois, aux moyens humains et matériels d'Atofina peuvent s'ajouter, en cas de nécessité, ceux des sociétés Polimeri Europa (Champagnier) et de la plate-forme chimique du Pont de Claix.

Moyens matériels disponibles :

Ce sont les moyens mis à disposition par Atofina parmi lesquels un véhicule incendie de premiers secours, un camion mousse, un camion mixte, une ambulance et plusieurs camionnettes équipées.

Actions de communication de l'entreprise

CEZUS organise régulièrement des visites de l'établissement, principalement pour les scolaires, ainsi que des journées portes ouvertes.

CEZUS Jarrie

291 route du Marais 38560 Jarrie (France)

Téléphone : 04.76.68.56.56

Effectif moyen : 236 personnes

Éléments fournis par la Direction de l'établissement :

Direction :
daniel.chuillier@framatome-anp.com

Secrétariat de Direction :
mireille.bono@framatome-anp.com

Sécurité, Sûreté, Environnement :
denis.vayr@framatome-anp.com



Historique de l'établissement

En 1916, l'usine a été construite à Jarrie pour fournir du chlore liquide et du chlorure de chaux pour les besoins de guerre.

Dans les années 1960, l'usine crée et développe une vaste gamme de dérivés du chlore, et construit la plus grosse unité mondiale d'eau oxygénée.

A partir de 1983, l'usine, devenue ATOCHEM, réussit une large restructuration de ses activités en arrêtant certaines unités pour des raisons environnementales ou économiques et en créant de nouveaux ateliers tels : les fluides Jarytherm, Jarylec et Jarysol ; le chlorure d'aluminium ; le chlorate de sodium ; le perchlorate de sodium ; l'unité de dérivés bromés.

Depuis 1999, l'usine a intégré la branche chimie du groupe TOTALFINAELF : ATOFINA.

Présentation de l'établissement

Spécialisée depuis le début du siècle dans la fabrication du chlore et de ses dérivés, Jarrie exerce la majorité de son activité dans la chimie de base. Avec de l'énergie électrique et des matières premières telles que le sel, l'éthylène ou le méthanol, Jarrie fabrique de grands intermédiaires chimiques :

Soit consommés directement sur le site pour produire :

- de l'eau de javel (désinfectant ménager, traitement des eaux),
- de l'eau oxygénée (blanchiment pâte à papier et textiles, traitement des eaux),
- du perchlorate de sodium (intermédiaire pour agents propulsants de fusées),
- du dichloréthane (PVC),
- et des dérivés chlorés comme le chlorure de méthyle (silicones), le chlorure d'aluminium (catalyseur), les Jarylecs (produits diélectriques pour condensateurs), les Jarytherm (fluides caloporteurs) et les Jarysols (solvants de microencapsulation).

Soit commercialisés en l'état :

- du chlore : traitement des eaux, fabrication d'intermédiaires de synthèse, Cézus,
- de la soude : alumine, détergents, industrie du papier,
- de l'hydrogène : eau oxygénée, RSA,
- et du chlorate de soude : désherbant, blanchiment de la pâte à papier.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

L'activité de l'usine est régie par un arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2002, qui reprend notamment l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, mentionnant la mise à jour de 13 études de danger.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Chlorure de méthyle	Inflammable	Incendie - Explosion	
Chlore	Toxique	Nuage toxique	

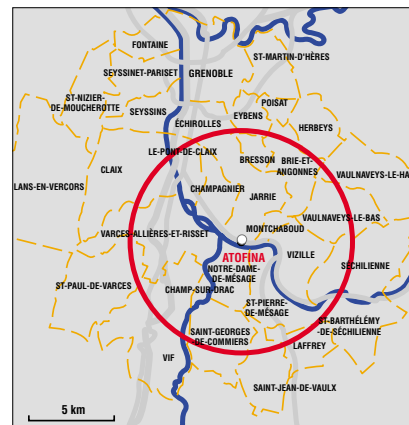
Le périmètre d'information résulte du scénario d'accident de vidange totale d'un réservoir de chlore.

Mesures de prévention et de protection

L'établissement met en œuvre les dispositions de prévention et de protection décrites dans le guide d'information (système de gestion de la sécurité, réalisation d'études de dangers, plans d'urgence, ...).

Mesures de réduction des risques à la source

- sur le secteur chlore : simplification des circuits de fabrication/renforcement des dispositifs de sécurité/ confinement des postes de chargement/réduction du volume de chlore stocké,
- sur le secteur chlorure de méthyle : ignifugation et amélioration de la tenue au séisme des stockages,
- sur le secteur Eau Oxygénée : suppression du stockage hydrogène.



Moyens de secours du site :

Moyens de secours humains disponibles :

- Plus de 120 personnes formées aux astreintes sécurité : astreinte générale, astreinte technique, astreinte exploitation.
- 46 pompiers assurent l'astreinte incendie.

Moyens de secours matériels disponibles :

- Centralisation de tous les systèmes de sécurité de l'usine (détections automatiques, téléphone d'urgence, liaisons radio), permettant une intervention rapide.
- Moyens fixes d'intervention :
 - un réseau d'eau incendie haute et basse pression,
 - une réserve d'eau de 25 000 m³ alimentée en permanence,
 - 5 centrales mousse,
 - 36 lances monitor en poste fixe,
 - 1200 extincteurs répartis sur le site,
 - des rideaux d'eau pour confiner les incendies ou les fuites de gaz.
- Moyens mobiles d'intervention :
 - 9 véhicules d'intervention équipés de moyens radio,
 - 5 lances monitor en mobile.
- Convention d'entraide avec Polimeri Europa et la plate-forme chimique de Pont-de-Claix.

Actions de communication de l'entreprise

L'usine a établi depuis des années un dialogue avec les riverains, les leaders d'opinion, l'éducation nationale, les associations... sous forme de rencontres, conférences, visites d'usine (environ 1000 personnes par an) ou journées portes ouvertes.

ATOFINA

Boîte Postale 1 - 38560 Jarrie

Téléphone : 04.76.39.73.01

Effectif moyen : 740 personnes
 Eléments fournis par la Direction de l'établissement :
 dominique.vellar@atofina.com



POLIMERI EUROPA

FRANCE



Historique de l'établissement

Située à Champagnier, l'usine Polimeri Europa Elastomères France, a démarré sa production de caoutchouc de polychloroprène en Juin 1966. Cette usine a développé ses capacités de production tout en améliorant ses procédés et la sécurité des installations et des stockages.

Présentation de l'établissement

Exploitant le procédé de fabrication du monomère à partir du butadiène, Polimeri Europa Elastomères France est aujourd'hui l'un des principaux fabricants de caoutchouc polychloroprène. Les produits sont destinés à répondre aux exigences techniques d'industries qui font appel à ce caoutchouc synthétique dont les propriétés lui permettent d'être l'un des meilleurs caoutchoucs de spécialité.

Les produits trouvent leurs débouchés dans les industries des caoutchoucs industriels, des câbles, des colles et adhésifs. Matériau de base, il est utilisé dans les joints, bagues d'étanchéité, soufflets de protection, pièces antivibratoires, appuis parasismiques, courroies et autres. Il est utilisé pour les gainages de câbles pour tous les secteurs de l'industrie électrique. Dans l'industrie des colles et adhésifs, il trouve ses applications dans les industries de la chaussure, de la maroquinerie, du bâtiment, du meuble et de l'automobile ainsi que dans le bricolage.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

- Arrêté-cadre en vigueur réglementant les activités du site : 07/05/1985.
- Arrêté préfectoral du 17 janvier 2002 pour l'application de l'arrêté ministériel du 10/05/2000 : 6 études de dangers ont été demandées.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Butadiène	Inflammable Toxique	Incendie Explosion	
Dichlorobutènes	Toxique	Fumées toxiques en cas d'incendie	
Chloroprène	Liquide inflammable Nocif	Incendie, fumées toxiques	

Le périmètre d'information résultant du scénario d'accident de BLEVE de la sphère de stockage de butadiène (BLEVE : Boiling Liquid Expanding Vapor Explosion, c'est à dire une explosion due à l'expansion des vapeurs d'un liquide en ébullition).

Mesures de prévention et de protection

L'établissement met en œuvre les dispositions de prévention et de protection décrites dans le guide d'information (système de gestion de la sécurité, réalisation d'études de dangers, plans d'urgence, ...).

Mesures de réduction des risques à la source

Pour le butadiène, l'ignifugation et l'amélioration de la tenue au séisme de la sphère de stockage ont été réalisés.

Moyens de secours du site :

Moyens humains disponibles :

Au total plus de 80 personnes assurent, à tour de rôle, les fonctions d'astreintes et d'intervention en cas de sinistre.

Moyens matériels disponibles :

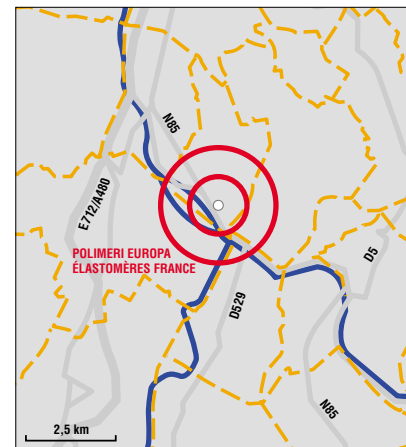
Trois véhicules d'intervention, tous équipés de moyens radio et moyens en air respirable, sont disponibles sur le site.

Le site dispose de ses propres moyens fixes de lutte incendie (lances, rideaux d'eau, réseaux mousse...) capables d'assurer un débit d'extinction et de protection de plus de 900 m³/h. Ces moyens sont enclenchés par alarme incendie confirmée. Par ailleurs plus de 300 extincteurs sont répartis sur l'ensemble du site et complètent ce dispositif.

Le protocole d'assistance entre les usines chimiques du sud grenoblois est mis en œuvre systématiquement à chaque alerte.

Actions de communication de l'entreprise

Des actions régulières de communication sont réalisées par des visites d'usine ou des rencontres avec le voisinage.



Polimeri Europa Elastomères (ex Enichem Elastomères)

Usine de Champagnier - RN 85 - BP N° 19
38800 LE PONT DE CLAIIX

Téléphone : 04.76.68.92.928

Effectif moyen : 240 personnes
Éléments fournis par la Direction de l'établissement :
paul.poulet @ polimerieuropa.com

kinsite

Historique de l'établissement

Le dépôt d'explosifs de VIF existe depuis 1953.

Son implantation, les choix de conception retenus pour ses différentes installations et les mesures organisationnelles ont été déterminées en application des prescriptions techniques des textes de l'époque (principalement l'arrêté du 15 février 1928).

Présentation de l'établissement

Il s'agit d'un dépôt d'explosifs de type enterré.

Les chambres de stockage sont situées à l'extrémité d'une galerie d'accès de 156 mètres de longueur et la hauteur de recouvrement au droit des chambres est de 62 mètres.

Il n'y a aucune fabrication sur le site. Il s'agit simplement d'un entrepôt de stockage de produits emballés.

Depuis sa création, les produits stockés ont beaucoup évolué au niveau sécurité notamment au niveau de la sensibilité à l'amorçage.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

- Arrêté-cadre en vigueur réglementant les activités du site : 15/04/1997.
- Arrêté préfectoral du 21/12/2001 pour l'application de l'arrêté ministériel du 10/05/2001 : une étude de dangers a été demandée et remise à jour en janvier 2002.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose sans les quantifier les principaux produits à l'origine des risques majeurs.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Détonateurs et explosifs civils	explosifs	Incendie Explosion	 

Le périmètre d'information résulte d'un scénario d'accident d'explosion en masse du dépôt.

Mesures de prévention et de protection

L'établissement met en œuvre les dispositions de prévention et de protection décrites dans le guide d'information (système de gestion de la sécurité, réalisation d'études de dangers, plans d'urgence, ...).

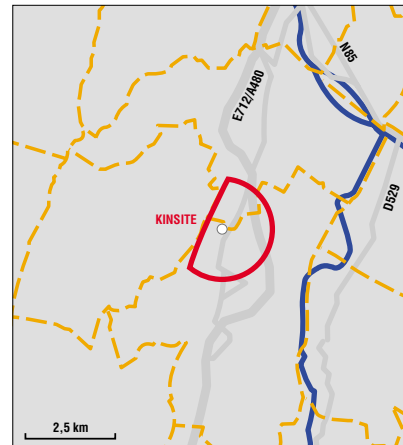
Moyens de secours du site :

Moyens de humains disponibles :

Personnel du site formé aux risques explosifs et à la mise en œuvre des moyens de lutte contre un feu naissant.

Moyens matériels disponibles :

- dispositif de détection d'incendie dans les dépôts,
- matériel de lutte contre l'incendie sur les véhicules et sur les aires de manutention.



Mesures de réduction des risques à la source

Système de merlons de protection au débouché de la galerie et autour des aires de manutention pour diminuer les effets de surpression.

A court terme, réduction de la capacité administrative du dépôt de façon à réduire les zones de danger.

A plus long terme, délocalisation du site.

Système para-foudre sur le dépôt de détonateurs.

Les opérations de manutention sont effectuées en dehors des heures d'activité des installations municipales situées à proximité.

Actions de communication de l'entreprise

Une information de la municipalité de VIF a été faite avec visite des installations en mars 2002.

KINSITE

15 impasse Faidherbe – 38450 VIF

Téléphone : 04.76.72.51.02

Effectif moyen : 7 personnes
Éléments fournis par la Direction de l'établissement :
kinsite@nitrobickford.fr



Historique de l'établissement

La construction du 3^e centre d'Etudes Nucléaires du CEA est engagée le 8 décembre 1956 à Grenoble.

En mai 1957, commence la construction de "Mélusine", réacteur expérimental de type piscine à coeur ouvert, qui est mis en service le 30 juin 1958.

Le Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble est inauguré le 26 janvier 1959.

Le réacteur expérimental SILOE est mis en service le 18 mars 1963.

En 1985, le bâtiment 40 du LETI dédié à la microélectronique est inauguré. Par suite, le bâtiment 41 incluant les salles blanches pour la recherche en électronique devient opérationnel en 1990.

Le CEA/Grenoble se caractérise par la prédominance des recherches consacrées aux technologies avancées.

Les Installations Nucléaires de Base, INB 19, 20, 21, 61 (Mélusine, Siloé, Siloette, LAMA) ont arrêté leur activité de recherche en 2002.

Présentation de l'établissement

Les activités du CEA/GRENOBLE s'articulent autour des pôles suivants :

- le nucléaire, avec :
 - une équipe de thermohydraulique, qui participe à la conception des réacteurs du futur,
 - et une équipe chargée de l'assainissement et du démantèlement des installations nucléaires.
- les microtechnologies, avec la microélectronique et les microsystèmes au LETI et un pôle MINATEC en cours de réalisation sur les micro et les nanotechnologies ;
- les sciences de la vie, autour de l'étude de la protéine et des fonctions cellulaires ;

- la recherche fondamentale sur la physique de la matière condensée, ou les études aux interfaces de la physique, de la chimie et de la biologie. Le département concerné s'oriente aussi vers la nanophysique, et participe ainsi aux études amont pour la microélectronique du futur ;
- les matériaux avancés, de la conception à l'élaboration, l'assemblage et la caractérisation ;
- les énergies renouvelables, avec les études sur les piles à combustible et les batteries au lithium.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

Arrêté-cadre réglementant les activités du site :

- décret 63-1228 du 11.12.1963 modifié relatif aux installations nucléaires.
- Arrêté préfectoral n° 96-2294 du 17 avril 1996 relatif aux ICPE du CEA/Grenoble.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs, sans indication de quantité.

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur
Produits radioactifs	Irradiation ; contamination	Néant pour les populations à l'extérieur du site

Le CEA comprend 6 Installations Nucléaires de Base (INB) dont 3 réacteurs qui sont arrêtés. Les installations nucléaires à l'arrêt ont engagé un programme de démantèlement. Les activités d'assainissement qui s'y déroulent ne présentent plus de risques majeurs pour les populations voisines.

Mesures de prévention et de protection

L'établissement met en œuvre les dispositions de prévention et de protection décrites dans le guide d'information (système de gestion de la sécurité, réalisation d'études de dangers, plans d'urgence, ...).

Mesures de réduction des risques à la source

La diminution principale des sources de risques du CEA Grenoble provient de l'arrêt des réacteurs et de l'évacuation des combustibles irradiés.

D'autre part, une réduction importante des risques classiques a été obtenue à la suite de l'évacuation du sodium inactif, de l'arrêt d'un programme utilisant des quantités importantes d'hydrogène liquide et de la surveillance constante des unités de sécurité du Centre pour réduire les quantités de produits chimiques au juste nécessaire.



Moyens de secours du site :

Moyens de secours humains disponibles :

Deux services participent aux interventions de secours :

- une Formation Locale de Sécurité (FLS) comprenant des équipes de protection et d'intervention avec des sapeurs-pompiers ;
- un Service de Protection contre les Rayonnements et de Surveillance de l'Environnement (SPRSE) avec une équipe d'intervention radiologique

Moyen de secours matériels disponibles :

Les Services d'intervention disposent en permanence de moyens mobiles de secours (véhicule VSAB), d'intervention contre l'incendie (véhicules FPT) et de surveillance de l'environnement (véhicule de contrôle de la radioactivité du site) ainsi que des moyens de mesure des rayonnements et des tenues de protection adaptées.

Actions de communication de l'entreprise

Le journal du CEA/Grenoble "Chronique du Polygone" comporte chaque semestre une "Lettre d'information semestrielle Environnement" encartée. On y trouve les valeurs de la radioactivité mesurée (air, végétaux, lait, nappe phréatique, Isère) ainsi que des articles sur la surveillance de l'environnement.

Le CEA Grenoble a organisé le 4 juillet 2002 une journée d'information à l'attention des maires et élus riverains sur ses installations et ses moyens de gestion de crise, sur les risques inhérents aux activités de ses laboratoires et sur leur prévention. Une telle rencontre sera renouvelée périodiquement.

CEA GRENOBLE

17 rue des Martyrs
38054 GRENOBLE CEDEX 09

Téléphone : 04.38.78.35.16

Effectif moyen : 2000
Éléments fournis par la Direction de l'établissement :
benoit.dupeyrat@cea.fr



Historique de l'établissement

L'Institut Laue Langevin (ILL), société civile de droit français, a été fondé en 1967 par la France et la République Fédérale d'Allemagne, rejointes en 1973 par la Grande Bretagne.

Le Réacteur à Haut Flux de l'ILL est un réacteur consacré à la recherche.

D'une puissance thermique de 58,3 MW, il a été mis en service en 1971.

C'est une source de neutrons qui alimente un grand nombre d'instruments scientifiques.

25 de ces instruments sont mis à la disposition des utilisateurs scientifiques venant essentiellement des laboratoires de recherche des pays membres et partenaires scientifiques.

La cuve du réacteur a été remplacée en 1995.

Présentation de l'établissement

L'ILL est un réacteur de recherche utilisant le rayonnement neutronique dans des domaines nombreux et variés : physique des solides, sciences des matériaux, chimie, biologie, physique nucléaire et fondamentale, magnétisme, météorologie et sciences de la terre

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

- Décret de création du Réacteur à Haut Flux du 19 juin 1969.
- Décret n° 94-1042 du 5 décembre 1994 portant nouvelle autorisation de création par l'Institut Max von Laue-Paul Langevin d'une installation dénommée Réacteur à haut flux, sur le site de Grenoble (Isère).
- Installation soumise à l'ensemble des arrêtés relatifs aux installations nucléaires de base, notamment l'arrêté qualité du 10 août 1984 et celui du 4 avril 2002 relatif à la protection de la population.

Information sur les risques et leurs effets

Ce tableau expose les principaux produits à l'origine des risques majeurs,

Produits concernés	Caractéristique de danger	Risque majeur	Pictogrammes
Combustible nucléaire	Radioactif (Contamination et/ou irradiation)	Nuage radioactif	
Tritium	Radioactif (Contamination)	Nuage radioactif	

Le périmètre d'information résulte d'un scénario d'accident de fusion sous eau du cœur du réacteur.

Mesures de prévention et de protection

L'établissement met en œuvre les dispositions de prévention et de protection décrites dans le guide d'information (système de gestion de la sécurité, réalisation d'études de dangers, plans d'urgence, ...).

Moyens de secours du site :

Moyens humains disponibles :

Equipe de quart de 3 à 5 agents, équipe sécurité de 2 à 3 agents, ingénieur de service, support de la Formation Locale de Sécurité du CEA-Grenoble et des services publics.

Moyens matériels disponibles :

Les véhicules d'intervention du CEA-Grenoble et des services publics.



Mesures de réduction des risques à la source

Des actions de réduction des risques à la source sont régulièrement entreprises. Dernièrement, il a été décidé de doubler les chaînes de sécurité qui déterminent l'arrêt du réacteur. Les équipements de contrôle radiologique font l'objet d'amélioration continue. L'inventaire radiologique a également été particulièrement réduit par l'élimination des matériels et éléments combustibles usés dès que les spécifications techniques d'évacuation sont satisfaites. Le supportage du canal de transfert est en cours de renforcement afin de satisfaire à l'évolution des exigences relatives à l'aléa sismique.

A court terme, il est envisagé de renforcer les équipements qui participent à la fonction de confinement (circuit supplémentaire d'appoint d'eau en piscine, circuit de confinement supplémentaire).

Actions de communication de l'entreprise

Localement, des réunions d'information sont régulièrement organisées.

















Le bulletin bimestriel de la Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection (DGSNR) "CONTROLE", le rapport mensuel de surveillance et les magazines télématiques (3614 MAGNUC et TELERAY) renseignent le public sur la sûreté, l'actualité des installations nucléaires et les mesures de radioactivité dans l'environnement ainsi que sur le site (www.asn.gouv.fr).

INSTITUT MAX VON LAUE PAUL LANGEVIN (ILL)





6 rue Jules Horowitz – BP 156
38042 GRENOBLE CEDEX 09

Téléphone : 04.76.20.72.72

Effectif moyen : 450 salariés
Éléments fournis par la Direction de l'établissement :
Email : guyon@ill.fr

Entreprise	Commune d'implantation	Risques associés	Périmètre d'information	Communes concernées
CHLORALP*	Pont de Claix		3510 m	Bresson / Champagnier / Claix / Echirolles / Jarrie / Le Pont-de-Claix / Seyssins / Varcès-Allières-et-Risset
RHODIA Intermédiaires*	Pont de Claix	  	6420 m	Bresson / Brie-et-Angonnes / Champagnier / Champ-sur-Drac / Claix / Echirolles / Eybens / Fontaine / Grenoble / Herbeys / Jarrie / Lans-en-Vercors / Le Pont-de-Claix / Montchaboud / Notre-Dame-de-Mesage / Poisat / St Georges de Commiers / St-Martin-d'Hères / St-Nizier-de-Moucherotte / St-Paul-de-Varces / Seyssinet-Pariset / Seyssins / Varcès-Allières-et-Risset / Vaulnaveys-le-Bas / Vaulnaveys-le-Haut / Vif / Vizille
TERIS*	Pont de Claix		pas d'effet à l'extérieur de la plate-forme	Le Pont de Claix
TOLOCHIMIE*	Pont de Claix	  	3820 m	Bresson / Champagnier / Claix / Echirolles / Eybens / Grenoble / Jarrie / Le Pont-de-Claix / Seyssins / Varcès-Allières-et-Risset
CEZUS	Jarrie		620 m au nord 600 m au sud	Champagnier / Champ-sur-Drac / Jarrie / Varcès-Allières-et-Risset
ATOFINA	Jarrie	  	6 400 m	Bresson / Brie-et-Angonnes / Champagnier / Champ-sur-Drac / Claix / Echirolles / Eybens / Herbeys / Jarrie / Laffrey / Le Pont-de-Claix / Montchaboud / Notre-Dame-de-Mesage / St-Barthélémy-de-Séchillienne / St-Georges-de-Commiers / St-Jean-de-Vaulx / St-Paul-de-Varces / St-Pierre-de-Mesage / Séchillienne / Varcès-Allières-et-Risset / Vaulnaveys-le-Bas / Vaulnaveys-le-Haut / Vif / Vizille
Polimeri Europa Elastomères France (ex ENICHEM Elastomères)	Champagnier	  	1 560 m	Champagnier / Champ-sur-Drac / Jarrie / Varcès-Allières-et-Risset
KINSITE	Vif		1 360 m	Vif / Varcès-Allières-et-Risset
CEA	Grenoble		–	Grenoble
ILL	Grenoble		500 m	Grenoble / Fontaine

* ces établissements sont implantés sur la même plate-forme chimique de Pont-de-Claix

 incendie  Explosion  Toxique  Radioactif